

# Le D'émocrate

PRIX : 3000 FG

N° 1098 DU MARDI 16 NOVEMBRE 2021 \* ZONE CFA 500 \* HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATION

P.3

## GUINÉE



**Tend-t-on vers un bras de fer entre l'ANAD et le CNRD?**

Doussou Condé à propos d'Ibn Chambas

**«C'est le même qui défilait à Conakry pendant que le FNDC enterrait les morts»**

P.5

Col. Doumbouya sur le sort qui doit être réservé à Alpha Condé

**«Je pense que le sort du Professeur est très clair...»**

P.4

PP.2,4&6

Coup d'Etat, Duree de la transition, Elections, Libération d'Alpha Condé

**Dominique WEERTS en parle !**



## COUP D'ETAT, DURÉE DE LA TRANSITION, ELECTIONS, LIBÉRATION D'ALPHA CONDÉ

# Dominique WEERTS en parle !

**Dans un entretien accordé à la radio FIM FM, le mercredi 10 novembre 2021, Dominique WEERTS expert en gouvernance démocratique, ancien représentant du Centre Européen d'Appui Électoral (ECES), s'exprime sur la nouvelle donne politique en Guinée, relative au coup d'Etat survenu le 5 septembre dernier. Parlant de la libération d'Alpha Condé, dont la CEDEAO réclame, M. WEERTS pense que l'ancien chef d'Etat guinéen devrait répondre à la justice. A l'en croire, son institution est prête à accompagner la transition. Lisez !**

**FIM Fm : Bonjour M. WEERTS ! Comment vous percevez cette transition. Selon vous comment elle devrait être menée ?**

**Dominique Weert :** Je pense qu'il faut partir d'un constat. Il y a en effet eu cette prise de pouvoir de manière pas trop violente même si on peut déplorer les morts qu'il y a eu à côté du palais présidentiel au moment de l'attaque du 5 septembre. C'est vrai que cette prise du pouvoir ne s'est pas faite d'une manière violente telle qu'on aurait pu le croire ou le penser ou telle qu'on peut le voir dans d'autres pays où notamment le premier coup d'Etat au Mali était terriblement violent. Il y a eu plusieurs dizaines de morts, plusieurs pillages de magasins. Ici on voit que ce qui s'est passé le 5 septembre n'a pas complètement déstabilisé l'ordre public et



finalement l'organisation de la Guinée et de son État.

Maintenant comment envisager cette transition ? Je pense que le chef de l'Etat à fait me semble-t-il ce qu'il fallait faire. Il y avait deux options : on se concentre d'abord sur le conseil national de la transition. Et donc on met les fameuses personnes qui vont devoir faire office d'Assemblée parlementaire, le temps de la transition. Et puis une fois qu'on avait ce CNT, on nomme éventuellement un gouvernement issu soit du gouvernant, soit de l'aval du CNT. Le chef de l'Etat a préféré mettre la priorité sur

la nomination du gouvernement. En tout cas moi, je n'ai pas de problème par rapport à ça. Je rappelle que je suis expert technique, je ne suis pas un politicien Guinéen ni Européen. Donc en terme technique, je pense que l'approche qui a été choisie est une bonne approche.

On a maintenant un gouvernement complet. J'avais trouvé que c'était très bon. Et je peux vous dire que quand on compare avec le voisin de la Guinée à savoir le Mali, ça été quand même compliqué au Mali qu'en Guinée ; même pas en deux mois, on a un gouvernement

complet...

**Donc la transition est bien enclenchée ?**

Moi, je pense qu'elle est bien enclenchée. Maintenant la priorité et l'urgence ; c'est bien entendu la mise en place du conseil national de la transition. Rappelez-vous quand même que : la Guinée à un phénomène similaire ; il n'y a pas si longtemps puisqu'entre 2010 et 2013 avant qu'on ait les élections législatives, après les élections présidentielles de 2010 et bien il y a eu ce Conseil national de transition qui a été mis en place avec d'ailleurs un médiateur. Si je me rappelle bien, qui comme par hasard est le même pour cette fois-ci. Si j'ai bien compris, si j'ai bien lu, c'est M. Chambas qui revient comme médiateur de la communauté internationale de l'ONU et de la CEDEAO afin de pouvoir continuer la médiation entre l'organe de la sous-région la CEDEAO et la République de Guinée. Donc je pense qu'on est plutôt avec des personnalités qui connaissent bien le terrain qui vont permettre qu'on ne perde pas trop de temps dans l'achèvement des institutions de la transition.

**La CEDEAO reste sur le délai de 6 mois. Pensez-vous que ces exigences de la CEDEAO peuvent être entendues et exécutées par la junte au pouvoir en Guinée ?**

Je pense franchement que le délai de 6 mois était quand même un peu exagéré. Et sans vouloir faire en sorte que la transition dure éternellement ou dure longtemps. Je pense quand même, mettre un délai court à un nouveau pouvoir qui a envie de changer complètement l'approche politique ou l'approche de la gestion du bien public, moi, je pense que 6 mois c'est un peu compliqué. Je pense qu'il y aura un nouveau sommet vers le 12 décembre

si j'ai bien lu. Cela va permettre sans doute **Ibn Chambas** de pouvoir être un peu plus flexible sur ce délai de 6 mois.

Rappelez-vous que nous avons le même débat en République Démocratique du Congo. Nous avons le même débat avec la République du Mali. Moi, je pense qu'il vaut mieux organiser des bonnes élections dans de très bonnes conditions plutôt que de respecter un délai initial qui permettrait peut-être de ne pas avoir un processus électoral qui soit satisfaisant. Moi, je pense qu'en 12 mois, on peut y arriver sans trop de soucis, pourvu qu'on mette un CNT très rapidement et que les gens commencent à travailler vraiment sur les réformes qu'il va falloir commencer à mettre sur la table pour organiser un processus électoral transparent et inclusif.

**Vous estimez que 12 mois suffisent ? Maintenant si à côté du processus électoral, il y a un autre agenda que la junte a, celui de corriger les institutions de la République, de mettre les fondamentaux ou d'autres choses, là-dessus. Vous pensez qu'ils auront raison d'aller au-delà peut-être jusqu'à 18 mois ou deux ans ?**

Je pense que sur les questions électorales on peut aller sur 12 mois. Maintenant si on veut faire un grand changement institutionnel en Guinée, je veux dire que nous avons tous les experts qu'il faut ici dans le pays pour le faire. Je ne crois pas qu'on ait besoin d'avoir 18 mois pour réfléchir pour avoir une nouvelle constitution ou des nouvelles lois organiques qui doivent mettre en place les institutions de la

(Suite à la page 4)

## Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège :** Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince  
Commune de Ratoma  
Email: [lindependantguinee@gmail.com](mailto:lindependantguinee@gmail.com)  
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427  
Conakry

### Redacteur en chef

Amadou Sadio DIALLO: 624 37 26  
68 Email: [dialloamsadio@gmail.com](mailto:dialloamsadio@gmail.com)

### Comité de rédaction

Amadou Sadio DIALLO  
Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Moussa THIAM

### P.A.O

N. S. SOUMAORO

### Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.  
664.63.09.53/  
622.04.62.21  
E-mail [madalogo1@gmail.com](mailto:madalogo1@gmail.com)  
**Distribution :** SPIC / Maison du Livre

### Impression : SPIC/Imprimerie

Warh Business Groupe  
Lisez le journal numérique sur le site [www.kefinafasso.com](http://www.kefinafasso.com)

## Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "**L'Indépendant/Le Démocrate**" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "**L'Indépendant/Le Démocrate**" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

## GUINÉE

# Tend-t-on vers un bras de fer entre l'ANAD et le CNRD ?

**Lors de sa plénière tenue hier jeudi, l'Alliance nationale pour l'alternance démocratique (ANAD) a fait part de ses inquiétudes concernant la transition en cours en Guinée. Cellou Dalein et Cie déplorent le manque de dialogue avec les nouvelles autorités du pays, mais aussi le nombre de place accordée à la classe politique au niveau du Conseil national de transition (CNT). Lisez ci-dessous le compte rendu de cette rencontre**

Sous la présidence de son Président Elhadj Mamadou Cellou Dalein Diallo, la plénière de l'ANAD s'est tenue le Jeudi 11 Novembre 2021.

A la majorité des membres présents, les décisions suivantes ont été prises :

1. Du soutien de l'ANAD aux nouvelles autorités suite à la mise en place du gouvernement de la transition.

La plénière de l'ANAD maintient sa position de soutien aux nouvelles autorités pour une transition réussie dans un délai raisonnable (15 mois). Cependant, l'ANAD s'inquiète de l'absence prolongée de dialogue dans la conduite de la transition.

Ce manque de dialogue s'est fait sentir dans l'adoption de la charte et la mise en place du gouvernement de la transition. Par conséquent, l'ANAD se doit de poursuivre sa démarche pour trouver un créneau de dialogue avec le CNRD et le gouvernement pour régulièrement rapprocher davantage les positions.

2. De la mise en place du CNT comme organe législatif de la transition représentant la majorité des guinéens.

L'ANAD déplore le nombre 15 de places accordées aux partis politiques sur un total de 81. Elle constate l'impossibilité de répartir 15 places entre 181 partis politiques agréés sur la base du principe que



tous les partis politiques sont égaux (principe rappelé aux partis politiques le 10 Novembre 2021 au palais du peuple par le Secrétaire général du ministère de l'administration du territoire). Par conséquent, la plénière mandate le Président de l'ANAD à adresser un courrier au ministère de l'administration du territoire par rapport à l'augmentation du nombre de place accordé aux partis politiques et la clé de répartition des places après avoir consulté les formations politiques qui avaient accepté d'harmoniser leur position avec l'ANAD lors de la rédaction de nos mémorandums respectifs.

3. De la question de la médiation proposée par le sommet de la CEDEAO tenu le 7 Novembre 2021.

Bien que l'intervention militaire salubre du 5 Septembre 2021 et les actions posées par le CNRD soient une étape décisive pour le retour à l'ordre

constitutionnel et un pas important de la résolution de la crise politique d'avant le 5 Septembre 2021, l'ANAD trouve nécessaire la désignation d'un émissaire international « crédible » et « dédié » à la cause Guinée. Cette désignation en concertation avec les

autorités guinéennes est nécessaire pour d'une part la prévention d'éventuelles crises qui pourraient venir de l'aggravation des désaccords dus au manque de dialogue constaté entre les nouvelles autorités et les forces vives et d'autre part rassurer les partenaires

techniques et financiers de la transition sur la bonne marche de la transition chaque fois que c'est nécessaire.

4. De la récupération des domaines de l'Etat par le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire à travers la Direction Nationale du Patrimoine Bâti et non Bâti Public.

L'ANAD ne s'oppose pas à la démarche de la récupération des domaines publics et privés de l'Etat par la résiliation de contrats de bail ou par décision d'expropriation. Cependant, l'ANAD exige que la procédure obéisse au respect scrupuleux des textes et lois en la matière en République de Guinée.

Conakry le 11 Novembre 2021

Commission Communication de l'ANAD

## DURÉE DE LA TRANSITION

### « Le CNT pourra décider du chronogramme » (chef de l'État)



Combien de temps faudra-t-il pour la transition ? C'est une question qui est sur toutes les lèvres. Dans un entretien accordé ce week-end à des médias locaux, le chef de l'État renvoie cette question au prochain Conseil national de la transition (CNT). Colonel Mamadi Doumbouya laisse le soin aux membres de cette institution qui seront

choisis de définir le chronogramme de la transition, même s'il n'est pas encore mis en place.

« Nous avons décidé de dépersonnaliser la vie politique. Donc, qui suis-je pour imposer une date aux Guinéens ? Je pense que le Conseil national de la transition qui regroupe toutes les composantes de la

nation pourra vraiment décider du chronogramme de la transition et du délai qu'il faut pour soigner tous les maux qu'on a dans notre pays, pour pouvoir revenir à un cours normal de la vie politique », a coupé court le président de la Transition, lors d'un entretien accordé à des journalistes de la presse locale.

AMADOU TIDIANE DIALLO

## Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : [lindependantguinee@gmail.com](mailto:lindependantguinee@gmail.com)

**Le Démocrate**  
*Votre hebdomadaire de tous les mardis*

## COUP D'ETAT, DURÉE DE LA TRANSITION, ELECTIONS, LIBÉRATION D'ALPHA CONDÉ

### Dominique WEERTS en parle !

République.

Je pense qu'il y a un travail formidable qui a été fait quand même pendant le premier Conseil national de la transition entre 2010 et 2013. Peut-être faut-il corriger certains aspects de la constitution ? Peut-être faut-il corriger certaines lois organiques comme celle de la commission nationale indépendante, comme celle sur la cour Constitutionnelle, comme celle sur les différentes institutions qui existent ici dans la République depuis la nouvelle constitution 2010 ? Mais je ne pense pas que ces sentiers-là exigent ou demandent qu'il ait une prolongation en 18 ou 24 mois.

Maintenant, on a bien entendu le discours à l'installation de chacun des ministres.

Chacun des ministres a envie de marquer son empreinte, son passage dans ce gouvernement de transition. En 6 mois qu'est-ce que vous voulez qu'un ministre puisse faire ? Pas grand-chose. S'il faut des résultats, il est évident pour ce ministre-là, il faut lui donner un délai un peu plus long que ces 6 mois que la CEDEAO impose actuellement à la République de Guinée.

**En parlant de réforme institutionnelle, il y a un débat qui commence à naître. Je pense qu'il va s'imposer, il concerne l'OGE. La CENI récemment, de plus en plus, des voix s'élèvent pour réclamer une sortie à la normalité comme au Sénégal, que ce soit l'administration elle-même qui organise les élections mais pour cela, il y a un préalable. Il faut dépolitiser l'administration-là, il faut former des cadres à cet effet, peut-être même en allant recruter l'expertise en dehors de l'administration publique. Quel est votre regard, vous qui avez contribué énormément à former des acteurs électoraux en République de Guinée ? Est-ce que vous pensez qu'on a suffisamment de matières aujourd'hui pour**

**étouffer l'administration et le territoire en expertise et aller dans ce sens-là ?**

Moi, je pense que de toute façon, à un moment ou à un autre, il faudra que ce soit l'Etat qui reprenne le contrôle de l'organisation des élections. Par exemple : si l'Etat, que ce soit le ministère de l'Intérieur dans certains pays, soit en effet le ministère de l'Administration et du Territoire. Actuellement, je pense que pour les prochains scrutins, c'est un petit peu hasardé de vouloir supprimer la commission électorale nationale indépendante (CENI) et de donner la compétence de l'organisation des élections à l'Administration du territoire. Je pense que dans un délai de 5 ans, on peut vraiment réfléchir après les élections qui seront encore organisées avec la commission électorale nationale indépendante ou en modifiant la loi organique, il est possible...Moi, je plaide pour que cette CENI soit véritablement indépendante, c'est-à-dire : qu'elle soit technique qu'il n'y ait plus de représentations politiques au sein de la CENI.

**Donc si on vous suit très bien, ce serait risqué de supprimer la CENI dans le contexte actuel et de confier tout au MATD ?**

Je pense que c'est trop tôt même si je peux lui faire confiance, le ministre de l'Administration. Mais vous l'avez très bien dit : la question n'est pas au niveau du ministère, la question est au niveau du ministre de l'Administration et toute la scène qui existe au niveau de l'administration et du territoire là où on peut quand même avoir quelques craintes, qu'il n'y ait d'objectivité et d'indépendance suffisante au niveau du ministère.

**Alors quels sont aujourd'hui les pièges à éviter pour ne pas que cette transition soit dévoyée ? Est-ce que le président de la transition devrait-il prêter serment ?**

Oui ! Moi, je pense qu'il peut prêter serment, mais la meilleure manière de pouvoir prêter serment c'est de mettre en place le Conseil national de la transition

(CNT). Je ne dis pas qu'il doit prêter serment devant le Conseil national de la transition, il peut tout à fait prêter serment devant la cour Suprême comme c'est prévu. Oui ! Je pense que c'est un beau geste de sa part de montrer qu'il respecte les institutions de la République et qu'il n'est pas au-dessus.

Maintenant par rapport au piège. Je pense qu'un des pièges, on l'a évoqué. C'est bien entendu la durée de la transition. Là, il ne faut pas qu'il y ait trop de dérapage sur la durée de la transition parce que là, ça risque de fatiguer la population, ça

risque de fatiguer les partenaires, qu'ils soient internationaux ou nationaux. Je pense qu'à un moment, il faut qu'on soit clair et qu'il y ait un véritable débat intraguinéen sur la durée de cette transition, qu'on ait 6 ou 18 mois mais au moins que ce soit clair, et qu'on s'y tienne.

**Est-ce que vous comprenez l'attitude de la CEDEAO qui est muette lorsqu'il y a un coup d'Etat civil, notamment le tripatouillage des constitutions. Elle se tait complètement là-dessus chassant très bien que ça va devenir rapidement conflictogène. Est-ce que**

**vous comprenez que la CEDEAO veut imposer un délai à la transition et non plutôt d'encourager les acteurs internes à s'asseoir autour d'une table à proposer leur propre calendrier ?**

Vous savez, la présidence de la CEDEAO est tournante. On connaît qui est actuellement le président de la CEDEAO. On sait que c'est lui qui est un peu à la manœuvre et la pression qui a été mise sur les nouvelles autorités de la Guinée. Moi, je pense qu'ils n'ont pas raison. Vous avez tout à fait raison quand vous dites qu'il

(Suite à la page 6)

## COL. DOUMBOUYA SUR LE SORT QUI DOIT ÊTRE RÉSERVÉ À ALPHA CONDÉ

### «Je pense que le sort du Professeur est très clair...»



Le sort réservé au président déchu Alpha Condé dépend désormais de la justice guinéenne. C'est ce qu'a fait savoir le colonel Mamadi Doumbouya, le dimanche 14 novembre 2021, lors d'une interview accordée à des médias locaux. Le président de la République rassure que la justice est indépendante sur la suite à donner au cas du Pr Alpha Condé.

« Il faut qu'on soit clair là-dessus. Je suis président de la transition. Nous avons une ministre chargée de la Justice. Je pense que la justice doit avoir tout son rôle

à jouer là-dessus. Qui suis-je pour juger quelqu'un en Guinée ? La justice est là pour ça. Je pense que la justice sera tout à fait transparente, il n'y aura pas un pouvoir exécutif derrière la justice, je tiens à ça, c'était l'un de mes propos le 05 septembre, qui disait que la justice sera la boussole qui devra guider tous les Guinéens. Je ne peux pas être la boussole, c'est la justice qui doit l'être », a-t-il dit.

Par ailleurs, le chef de la junte promet que le sort de tous les Guinéens est désormais dans la main de

la justice guinéenne y compris l'ex chef de l'État. « Je pense que le sort du Professeur Alpha Condé est très clair, nous avons le devoir de respecter sa dignité en tant qu'ancien chef d'État et nous avons aussi le devoir de le traiter correctement, le traitement dû à son rang.

Pour moi cette question est claire, je ne suis pas de la justice, je ne ferai pas le travail de la justice. La justice sera indépendante, pour faire tout ce qu'elle doit faire », a-t-il conclu.

Amadou

## DOUSSOU CONDÉ À PROPOS D'IBN CHAMBAS

## «C'est le même qui défilait à Conakry pendant que le FNDC enterrait les morts»

*L'envoyé spécial de la CEDEAO en Guinée ne fait pas l'unanimité dans le pays. Depuis les États-Unis, où elle réside, Madame Doussou Condé s'est attaquée à la désignation de Mohamed Ibn Chambas.*



Elle se dit outrée d'apprendre que c'est l'ami du président déchu qui ait été choisi par l'organisation sous-régionale pour être émissaire en Guinée. « C'est diplomatique ça. Vous pensez qu'ils vont faire quoi? Mais ce monsieur de la CEDEAO, Chambas que moi j'ai connu à travers Alpha Condé, c'est son ami, tout le monde le sait. Où il vient lui. D'abord je suis

choquée que ce soit lui qui revient pour négocier ça. Où est le sérieux. C'est le même qui défilait en longueur de journée à Conakry pendant que les gens tombaient, pendant que le FNDC manifestait, enterrait les morts. Il a fait quoi ce monsieur Ibn Chambas là et Kassi Brou ? En fait quel impact la CEDEAO en a ? (...) Sinon la CEDEAO là, il y a des choses encore plus graves que ça. Moi

je sais que Monsieur Alpha Condé a pris une maison pour Ibn Chambas à Dixinn. Et celui qui est entre Alpha Condé et Chambas vit en Guinée, c'est un malien mais je tais son nom. La CEDEAO n'a pas à nous imposer quoi que ce soit. Personnellement, c'est mon avis » a-t-elle déclaré, le mercredi 10 novembre, chez nos FIM FM.

Si l'ancienne proche d'Alpha Condé reste persuadée que le président déchu se trouve dans les bonnes mains, elle est néanmoins pessimiste qu'un procès soit tenu contre le leader du RPG/AEC sous le CNRD.

« Il est dans de bonnes mains. Il n'est pas déposé à la sûreté. Il n'est pas inculpé. Tantôt il est au palais des Nations, tantôt il est à la villa Bellevue. Moi, je pense qu'il est dans de bonnes mains. Maintenant sa libération ça c'est autre chose.

Je ne crois pas à un procès d'Alpha Condé sous le CNRD. En tout cas cela m'étonnerait », a conclu Madame Doussou Condé.

*Amadou Tidiane Diallo*

## CELLOU DALEIN CHEZ MAMADOU SYLLA

## «Je ne suis pas venu prendre part à une réunion»

Le président de l'UFDG, également leader de l'Alliance Nationale pour l'Alternance Démocratique, a été aperçu ce jeudi 11 novembre 2021, chez Elhadj Mamadou SYLLA, alors que la coalition politique dirigée par le patron de l'UDG, était en réunion. Le leader de l'UFDG, a sur le champ clarifié le motif de sa présence chez l'ancien chef de file de l'opposition.

« Je ne suis pas venu prendre part à une réunion. J'étais venu saluer mon ami Mamadou Sylla. Je ne savais pas qu'il y avait une réunion ici », martèle l'ancien Premier ministre.

Cependant, le leader de



l'ANAD rassure qu'il ne devrait pas être à cet instant précis chez son ami puisque. « Je n'ai ni de mandat de l'UFDG, ni le mandat de l'ANAD pour assister à votre réunion. Mais bon, je pense que c'est dans l'intérêt de tous les Guinéens que la

transition réussisse. Donc, l'harmonie des positions est une bonne chose pour arriver à cela. Je vous souhaite bonne journée et bonne suite de réunion », a-t-il conclu.

*Amadou Tidiane Diallo*

## COLONEL MAMADI DOUMBOUYA

## « Nous ne sommes pas là pour construire la Guinée »

*Le président de la transition a accordé une interview, le dimanche, 14 novembre 2021, à trois journalistes de la presse nationale. Le Colonel Mamadi Doumbouya dit clairement que son gouvernement n'est pas venu au pouvoir pour développer la Guinée. Mais plutôt pour mettre en place les bases du développement.*



« Que ça soit clair et net, nous ne sommes pas là pour construire la Guinée. Nous sommes là pour faire le sous-bassement, la refondation de l'État. Nous ne sommes pas des politiques, nous tous. Après la transition, nous allons retourner à faire le travail de soldat. Nous savons qu'il faut refonder l'État (...) Il suffit juste de sortir et voir l'état de notre pays, vous savez mieux que moi, on a besoin de refonder notre pays », a-t-il laissé entendre.

Il a par la même occasion annoncé l'héritage qu'il compte laisser aux Guinéens après la transition. Le président du CNRD rassure se focaliser plus sur la réconciliation des Guinéens avant de

déclarer que la division " n'arrange que celui qui divise": « Je pense que personnellement, je n'aurais pas de limite pour réconcilier nos parents, pour aussi que nos parents Guinéens qui sont à l'étranger et ici puissent penser Guinée, au lieu de penser région.

Par ce que personne parmi nous n'a un passeport de région. Nous sommes tous fiers de dire à l'étranger que nous sommes Guinéens. Mais quand on vient à l'interne, on cherche des points pour nous diviser. Et sachez quand même que la division n'arrange que celui qui divise, ça n'arrange jamais ceux qui sont divisés », a-t-il laissé entendre.

*Amadou Tidiane Diallo*

## COUP D'ETAT, DURÉE DE LA TRANSITION, ELECTIONS, LIBÉRATION D'ALPHA CONDÉ

### Dominique WEERTS en parle !

Il y a deux poids, deux mesures et que tous les coups d'Etat constitutionnels ou institutionnels ou civil comme vous dites n'ont jamais été condamnés par la CEDEAO. On a vu ici le 3<sup>ème</sup> mandat d'Alpha Condé et par contre il suffit qu'il ait des militaires qui prennent le pouvoir... Moi, je suis désolé, mais je le répète : que ce soit en Guinée, que ce soit au Mali, ces deux pouvoirs militaires, ça n'a rien avoir à ce qu'on imagine dans un coup d'Etat préparé fait par une armée, par une partie de l'armée.

#### Quelles sont leurs particularités ?

Je vous ai dit : très peu de violence, pas du tout de contrôle de la liberté d'expression ni de mouvement, ils ont même levé les barrages, la presse est libre, on a libéré les prisonniers politiques. Etc.

#### Est-ce que ça veut dire qu'à un moment donné ce syndicat des chefs d'Etat devrait être à l'écoute des peuples quand même ?

Je pense qu'une organisation sous régionale comme la CEDEAO ou comme les autres sur le continent africain doivent être un appui bien entendu à la région qu'elle représente et ne pas être aussi sourde aux cris du peuple. N'oublions pas, par rapport au Soudan, est-ce que vous avez vu une seule manifestation de la population ? Peut-être qu'il va y en avoir plus tard parce que les gens vont être un peu fatigués, mais est-ce qu'on a vu une seule manifestation de la population contre le coup d'Etat au Mali avec le colonel Goïta ?

#### Votre regard sur Alpha Condé qui est revenu dans le communiqué de la CEDEAO qui exige sa libération sans délai ni condition ?

Je pense que c'est une posture un peu légitime de la part de la CEDEAO. Je pense que c'est à la justice de se prononcer sur tous

ces anciens dignitaires du régime du président Alpha Condé. Alors pas une justice militaire mais une vraie justice civile et là aussi, un des travers dans lesquels la transition ne devrait pas passer : c'est se substituer aux institutions civiles. Alors il y a une justice civile, c'est elle qui va devoir juger même s'il était le chef suprême des armées, le président Alpha Condé. Mais, n'empêche qu'il est quand même un citoyen civil. Et voilà c'est la justice civile qui doit se positionner.

#### Si on vous entend bien, il devrait répondre à la justice avant toute libération ?

Oui ! Je pense.

#### Certains observateurs trouvent que la CEDEAO est plus clémente avec le Mali qui a eu un délai plus long pour l'organisation des élections alors qu'elle demande à la Guinée d'aller vers la présidentielle dans un délai de 6 mois. Quelle est votre lecture comparée ?

Moi, je pense qu'il y a deux choses ; la première c'est bien entendu la situation complètement différente entre le Mali et la Guinée dans le sens où, la moitié du Mali n'est pas contrôlée par l'Etat et par le pouvoir.

Depuis plusieurs mois qu'il y a eu ce coup d'Etat, je pense que cette situation avec les Djihadistes au nord du Mali fait qu'il y a un regard différent de la part de la CEDEAO par rapport au Mali et par rapport à la Guinée. En Guinée tout sort du bois, nous n'avons pas cette menace des terroristes et djihadistes. Moi, je le sens même étant à Bamako (les djihadistes, ndlr), ils ne sont pas à Bamako mais tout le monde en parle et tout le monde a peur.

Quand l'Afghanistan est tombé dans les mains des talibans, tout le monde s'est dit : le prochain va être le Mali, les gens ont peur que ça puisse arriver même si les risques sont limités par rapport à Bamako. Quand

même la moitié du territoire n'est pas contrôlée par le gouvernement Malien.

#### Si la CEDEAO demande à la junte de faire les élections alors qu'il n'y a pas d'argent qui pour financer les élections en Guinée. Est-ce qu'on pourrait s'attendre à un retour d'excès dans le contexte Guinéen pour appuyer ce processus électoral ?

Par rapport au financement, je suppose que vous avez entendu hier (mardi 9 novembre, ndlr), le ministre des Affaires Etrangères, à la suite de sa rencontre avec l'Ambassadeur de l'Union Européenne et ceux des Etats membres de l'Union Européenne.

Au sortir de la rencontre, il ne fallait même pas lire entre les lignes, c'était relativement clair. Si la Guinée est prête à avoir un soutien international, même uniquement dans l'organisation des élections, ça peut être aussi un accompagnement justement pendant la transition.

Pas tellement pour contrôler ce qui se passe pour vraiment accompagner le conseil national de la transition et les institutions de la République qui existent toujours et qui sont là... Au niveau du financement, moi j'ai entendu que la communauté internationale en tout cas au niveau de l'Union Européenne était prête à accompagner y compris financièrement la transition du colonel Doumbouya....

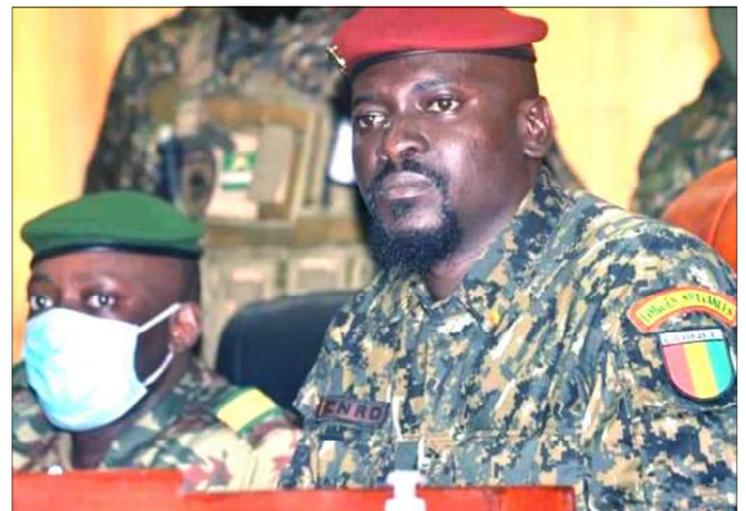
A ECES, nous on fait une offre de service d'une part au gouvernement Guinéen. Si vous avez besoin des compétences et de l'expertise que ECES a acquise notamment ici y compris avec toute l'équipe Guinéenne qui a travaillé avec nous toutes ces années-là...en tout cas nous, on est prêt à revenir et même à être plus efficace, très rapidement.

Une synthèse d'Alpha Amadou Diallo

## FONCTION PUBLIQUE

### «On va partir vers la mise à la retraite de certaines personnes...» (Colonel Doumbouya)

**Le Chef de l'État, était dans les locaux du ministère de la Fonction publique et du Travail, le jeudi, 11 novembre 2021. Le Colonel Mamadi Doumbouya a promis que dans les prochains jours, le ministre Julien Yombouno procédera au toilettage du fichier, afin de permettre les jeunes d'accéder à la fonction publique.**



Redynamiser l'administration publique et créer des opportunités d'emploi pour la jeunesse guinéenne sont entre autres les défis que comptent relevés les autorités de la transition. « C'est un crédo pour moi de travailler pour les jeunes. Le ministre de la Fonction publique et du Travail, je pense qu'il a un grand nettoyage à faire en ce qui concerne le fichier. Parce que le fichier pour nous, c'est important. C'est la base de tout. A partir de là, on va partir à la mise à la retraite de certaines personnes et pour moi ce n'est pas une punition. C'est tout simplement un droit. Et chacun a le droit de respecter et pour se faire, on doit aussi donner la chance aux jeunes qui ont besoin de travailler. Nous avons la démographie aujourd'hui qui explose. Nous avons tellement de jeunes à donner du travail et qu'il faut toute suite donner le droit à ceux qui doivent aller à la retraite et permettre aux jeunes de reprendre les destinées de notre pays. Parce qu'on dit souvent on les condamne d'être jeunes. Je pense qu'il n'y a pas d'école

d'expérience. Il faut qu'on donne la chance à tout le monde », rassure Colonel Mamadi Doumbouya.

A l'en croire, l'état du ministère de la Fonction publique prouve qu'il y a encore du travail à faire: « Donc nous venons consolider bien-sûr les acquis, mais aussi développer ce qu'on doit développer dans notre pays pour permettre aux jeunes d'être responsables. La responsabilité pour nous est très importante. Puisque nous avons pris notre responsabilité le 05 septembre. C'est pour donner la chance à tous les Guinéens. Et donc pour se faire, le ministre de la Fonction publique a l'ordre de ne discriminer personne et donner la chance à toutes les régions de la République de Guinée. Ma visite était juste de savoir aussi si les gens travaillent. C'est pourquoi, je suis venu tard pour voir s'il y a encore des gens dans leur poste. C'est important qu'on travaille. Parce que seul le travail paie. On peut parler, mais il faut qu'on travaille » a-t-il insisté.

Amadou Tidiane Diallo

## ANTONIO

## « KPC participe depuis des années, au développement du football dans notre pays »



A l'inauguration officielle du stade Petit Sory, Mamadou Antonio Souaré, président de la Fédération guinéenne de football, était invité. Il l'a fait savoir à travers un post sur sa page Facebook. « J'ai eu

l'honneur et le grand plaisir d'assister à l'ouverture officielle du Stade Petit Sory Keita de Nongo. Cette infrastructure, construite pour la jeunesse guinéenne, est l'œuvre de mon jeune frère Kerfalla Camara KPC,

président du Hafía FC », a-t-il mentionné.

« Je félicite la fondation KPC et son PDG qui participent depuis plusieurs années, au développement du football dans notre pays. *Reconnait-il.* C'est le football guinéen qui gagne aujourd'hui, le développement passe aussi par la mise en place des infrastructures sportives »!

Récemment, un rapport controversé de la Fédération guinéenne de football avait révélé la « non homologation » du stade Petit Sory. Face au tollé provoqué par ce rapport, les autorités du football guinéen ont fait machine arrière.

Guinee7.com

## CNT. YAMORY CONDÉ AUX ACTEURS POLITIQUES

### « Personne ne choisira à votre place »

Le ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation (MATD) a commencé à rencontrer les forces vives de la nation, ce mercredi 10 novembre 2021, au Palais du peuple. Ces rencontres sont des rencontres d'information sur comment les membres du Conseil national de la transition (CNT) vont être désignés.

Les représentants des partis politiques ont été les premiers à être rencontrés par le secrétaire général du ministère de l'Administration du territoire, M. Yamory Condé.

D'adressant aux acteurs politiques, M. Condé n'y est pas allé avec le dos de la cuillère. « Si vous vous parlez franchement, je suis convaincu que vous parviendrez à trouver la meilleure solution possible. Le département est ouvert à toute proposition constructive. Nous espérons



que certainement ce moment aura été utile », a-t-il dit.

Poursuivant, il a précisé que, « personne ne choisira à votre place. Il vous appartient de choisir vos quinze représentants conformément au quota défini par la charte. Nous n'avons pas mandat de discuter de la clef de répartition qui se trouve déjà dans la charte ».

Il a rappelé également aux acteurs politiques que leur « rôle est déterminant dans le CNT. Mettez-vous ensemble au-delà de vos

égos en vue de trouver une réponse adéquate à ce qui est demandé. C'est difficile mais ce n'est pas impossible. L'essentiel est que chacun sache ce qu'il peut apporter au CNT. Ne donnez pas l'occasion aux nouvelles autorités qu'on vous impose des choix. Choisissez vous-mêmes, mettez-vous ensemble, réfléchissez et aidez-nous à trouver les 15 représentants. Beaucoup d'entre vous dans cette salle que je connais sont intelligents et pétris d'expériences ».

Bhoye Barry

## SAÏKOU YAYA BARRY DE L'UFR

## « L'opinion politique est la plus importante sur un territoire national »

Après la diffusion par la RTG de l'interview du président de la transition accordée à la presse nationale dans la nuit du dimanche 14 novembre 2021, l'honorable Saïkou Yaya Barry, secrétaire exécutif de l'UFR de Sidya, a fait une publication sur sa page Facebook où il a clairement indiqué qu'il est inquiet pour la Guinée.



Pour mieux comprendre son inquiétude, ce lundi 15 novembre 2021, notre rédaction a joint par téléphone l'ancien député de l'UFR à l'Assemblée nationale. Premièrement, il dira que c'est inquiétant parce que le CNRD ne peut pas être toutes les forces de défense et de sécurité.

« Nous avons écouté le président de la transition, le chef de la junte, et nous savons tous que dans la charte qu'ils ont produite, le CNRD est un organe de la transition. Et le CNRD, comme son nom l'indique, c'est un comité national du rassemblement pour le développement. Et le comité est toujours restreint. Si on nous fait savoir que l'armée nationale, les forces de défense et de sécurité sont toutes de cet organe, le CNRD ne peut pas être les forces de défense et de sécurité. C'est supposer que dans cet organe, même un caporal est membre de ce comité. Et c'est inquiétant parce que cet organe doit être représenté et connu, identifiable pour des discussions futures. Parce que c'est l'organe supérieur, c'est-à-dire l'organe de décision au niveau supérieur de la transition. C'est au-dessus même du gouvernement. Donc cela m'inquiète qu'on attribue l'appellation CNRD à toutes les forces de défense et de sécurité du pays. Et je trouve ça ambigu. Ma première inquiétude vient de là », s'est-il expliqué.

Poursuivant, il a aussi

souligné que sa seconde inquiétude, c'est de penser que les partis politiques ne sont pas les seuls dans le pays. « Je suis parfaitement d'accord. Mais c'est l'opinion la plus importante, parce que l'élection est organisée pour les partis politiques. L'opinion politique est la plus importante sur le territoire national. Parce que le citoyen s'identifie à une connotation politique. Ça, c'est la deuxième chose », a-t-il souligné.

Pour la fixation du chronogramme électoral par le CNT, Saïkou Yaya Barry dira que c'est sa troisième inquiétude. « Ramener le chronogramme au CNT, personne n'est dupe. Ceux qui seront au CNT aimeront bien rester autant d'années possibles parce qu'ayant des avantages, ayant des prérogatives pendant la période qu'ils seront là-bas. Donc, personne ne sera pressé pour qu'une transition finisse au CNT. Donc, c'est des inquiétudes que j'ai », dira-t-il.

Pour conclure, le secrétaire exécutif de l'UFR pense que le dialogue entre le CNRD et les partis politiques est nécessaire. « Je n'ai pas une solution miracle. J'estime que la transition est hautement politique. Un dialogue entre les politiques, bien qu'on cherche à les minimiser, et le CNRD serait nécessaire pour une bonne marche de la transition. Occulter cela comporte des risques et je ne souhaite pas », fait-il savoir.

Christine Finda Kamano

**ABOUBACAR SIDIKI OUATTARA DU BL SUR L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT MAMADY DOUMBOUYA**

**« Vouloir répondre sur la durée de la transition serait de mettre la charrue avant les bœufs »**

Le porte-parole du Bloc Libéral (BL) s'est prononcé ce lundi, 15 novembre, sur l'interview du président de la transition, le colonel Mamady Doumbouya diffusée hier sur la RTG et sur les places réservées aux politiques dans le conseil national de la transition (CNT).

Pour Aboubacar Sidiki Ouattara, le colonel Mamady Doumbouya a répondu à l'essentiel des questions : « Nous avons une très bonne impression de toutes les sorties de Colonel Mamady Doumbouya, depuis qu'il a pris le pouvoir, c'est très certains il y'a des choses dont on peut se poser des questions, mais dans l'ensemble nous avons une bonne presse pour lui », a indiqué Aboubacar Sidiki Ouattara.

Selon le porte-parole du BL, voir le président de la transition se prononcer sur la durée de la transition serait de mettre la charrue avant les bœufs.

« Par rapport à la durée de la transition, nous pensons que la réponse du



président a été très intelligente dans la mesure où il y a une charte qui nous dirige, qui prévoit que la durée de la transition sera déterminé par le CNT », a-t-il lâché. Par rapport aux 15 places réservées aux partis politiques dans le CNT, le porte-parole du BL estime qu'il n'y a pas de problèmes à ce niveau. Il soutient que l'objectif se trouve au niveau de la qualité des personnes qui vont représenter les partis politiques.

« Ce que nous proposons, il serait important

que les coalitions qui existent aujourd'hui s'entendent sur comment désigner ces 15 personnes au CNT.

Ce qui allait être très facile, on pouvait dire à l'ANAD vous prenez 3 personnes, à la CORED, à l'ADC-BOC, et les autres coalitions qui existent là même chose et tout de suite on aurait avancé dans le débat. Malheureusement, nous avons à faire à des aînés qui sont parfois très difficiles à comprendre », a-t-il conclu.

Mamadou Yaya Barry

**TRANSITION**

**« Si on veut être sérieux, il faut reprendre le recensement général de la population » (Dr Dansa)**



De l'avis ferme du président du CNOSC-G, le fichier électoral guinéen a un problème de base, il faut donc reprendre le recensement général, en vue de maîtriser la masse électorale du pays.

Dr Dansa Kourouma, l'une des figures de la société civile guinéenne, l'a souligné ce lundi 15 novembre 2021, au cours de son intervention dans l'émission « On refait le

monde » de Djoma médias.

« Les transitions obéissent à des dynamiques, il faut une étude comparée dans beaucoup de pays. Donc c'est suffisamment responsable de convenir à un agenda. L'agenda est très facile à limiter dans l'espace et le temps quand on sait qu'on doit faire une nouvelle constitution, reprendre le fichier électoral et organiser des élections. Mais le fichier électoral a un problème de base. La base du fichier c'est le recensement général de la population. C'est à dire la comparaison entre la masse générale de la population et la masse électorale. Il y a une péréquation à faire, aujourd'hui le recensement général de la population est contesté. Si on veut être sérieux avec la transition, il faut que la base de la population soit connue et acceptée. Tout fichier électoral qui sera à la déclinaison de cela, sera crédible. Donc en tant qu'expert électoral, si nous devons maîtriser la masse électorale du pays, il faut reprendre le recensement général de la population », a-t-il expliqué.

Cette sortie de Dr Dansa Kourouma, intervient dans un contexte où la durée de la transition en Guinée, est au centre des débats.

**JACQUES GBONIMY AU CNRD**

**« Ce n'est pas à un CNT de dire la durée de la transition »**

**Dans une interview diffusée hier dimanche sur les médias d'Etat, le président de la transition, colonel Mamady Doumbouya a réitéré sa volonté et celle du CNRD qu'il dirige, de laisser la latitude au CNT, de déterminer la durée de la transition.**

Réagissant sur cette actualité, Jacques Gbonimy, président de l'UPG estime que n'est pas une bonne idée de procéder de la sorte. Pour lui, il revient au CNRD, à lui uniquement, de dire, combien de mois ou année va durer la transition amorcée le 5 septembre dernier, après la chute du président Alpha Condé.

« Le problème reste encore au niveau de la durée de la transition. On a l'habitude de voir qu'on

donne la durée de la transition dès les lendemains d'un coup d'Etat. Mais on remarque qu'en Guinée, ça fait plus de deux mois qu'on n'a pas donné la durée de la transition et on continue à remettre cela à l'actif du CNT.

Je pense que le CNRD devrait avancer une date et non mettre cela au compte du CNT vu que les guinéens sont partagés sur cette date. La junte est venue avec un programme de travail qui doit

être imparti dans le temps. Ce n'est pas à un CNT de dire la durée de la transition, ça risque de prendre plus de temps. Il revient au CNRD d'avancer une date, même si celle-ci fera l'objet de débat au sein du CNT, après son installation. La date doit venir du CNRD », a-t-il lancé.

L'acteur politique a, par ailleurs fait savoir que proposer 5 ans comme durée de la transition n'est pas raisonnable car c'est la durée d'un mandat



présidentiel.

Mosaiqueguinee.com

Saidou Barry

## Santé... Santé... Santé...

## L'apnée du sommeil, un facteur de risque de forme grave du Covid-19

*D'après une nouvelle étude américaine, les personnes qui souffrent d'apnée du sommeil auraient un risque accru d'être hospitalisées en cas de Covid-19.*

Environ 4 % des Français souffrent d'apnée du sommeil. Le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (c'est son nom scientifique) se caractérise par des «pauses respiratoires» qui surviennent lorsqu'on dort, et qui durent entre 10 et 30 secondes – parfois davantage.

Favorisée par le surpoids, l'obésité, l'âge (le risque est plus important après 65 ans) et le sexe (les hommes sont plus atteints que les femmes), l'apnée du sommeil peut avoir des conséquences graves sur la santé : un risque accru d'hypertension artérielle, d'insuffisance cardiaque, d'accident vasculaire cérébral, d'arythmie cardiaque...

Mais ce n'est pas tout.

Selon une nouvelle étude conduite par la Cleveland Clinic (aux États-Unis), l'apnée du sommeil constituerait également un facteur de risque de forme grave du Covid-19.

Covid-19 : un risque d'hospitalisation accru de 31 % en cas d'apnée du sommeil

Les chercheurs, qui ont publié leurs travaux dans la revue spécialisée *JAMA Network Open*, ont travaillé à partir de données médicales concernant 5400 patients hospitalisés aux États-Unis. Ils ont découvert que les patients souffrant de troubles de la respiration durant leur sommeil (apnée du sommeil) avaient un risque plus important d'environ 31 % d'être hospitalisés (ou même de décéder) à cause du Covid-

19.

«Nos travaux indiquent qu'il serait judicieux de mettre en place une surveillance médicale particulière pour les patients souffrant d'apnée du sommeil et atteints par le Covid-19» concluent les scientifiques.

Le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil s'ajoute donc à la liste des facteurs de risque de forme grave de Covid-19, avec l'âge (selon l'ANSM, le risque d'hospitalisation est 8 fois plus élevé chez les 85 ans et plus par rapport aux 40-44 ans), le sexe (les hommes sont plus à risque que les femmes) et les troubles mentaux (schizophrénie, névroses...).

Topsante

## Apnée du sommeil : une pilule pour arrêter de ronfler

Une pilule anti-ronflement est actuellement en phase d'essai clinique aux États-Unis. Cette pilule, qui associe deux médicaments déjà existants, diminuerait jusqu'à 74% des ronflements chez les personnes atteintes d'apnée du sommeil.

Actuellement, le premier traitement pour les ronfleurs qui souffrent d'apnée du sommeil consiste à porter pendant la nuit un masque relié à un appareil qui envoie une poussée d'air constante, afin de maintenir l'ouverture du pharynx. Mais ce masque est encombrant, peu agréable à porter et de nombreux patients finissent par abandonner leur traitement, en dépit des risques que cela comporte pour leur santé.

**Deux molécules déjà existantes**

C'est pourquoi des

scientifiques américains se sont lancés dans la recherche d'un médicament anti-ronflements qui serait facilement accepté par tous les patients.

Ce médicament, pour l'instant baptisé AD109, vient de passer avec succès l'étude de phase 1. Il contient deux molécules déjà existantes : l'atomoxétine, habituellement prescrite dans le traitement du trouble du déficit de l'attention et de l'hyperactivité chez l'enfant, et l'oxybutynine, prescrite aux patients qui souffrent d'incontinence urinaire.

«AD109 cible les niveaux de neurotransmetteurs dans le système nerveux central pour activer les muscles des voies respiratoires supérieures et maintenir une voie aérienne ouverte pendant le sommeil» explique le Dr Larry Miller, PDG d'Apnimed, la société

pharmaceutique qui lance l'essai clinique.

Aucune de ces deux molécules n'est déjà prescrite dans le traitement de l'apnée du sommeil, mais les chercheurs se sont inspirés d'une étude réalisée en 2018 par le Brigham and Women's Hospital de Boston (États-Unis) dans laquelle les deux médicaments étaient administrés en même temps à 20 ronfleurs, et qui avait montré une baisse de 74 % du nombre d'interruptions respiratoires, pour certains après une nuit seulement.

La société pharmaceutique s'apprête maintenant à lancer son essai clinique de phase 2 d'ici la fin de l'année.

Topsante

Le Démocrate

## Faut-il céder à la mode du dentifrice au charbon (Suite et fin)



**Les dentifrices qui contiennent du charbon revendiquent aussi un effet blancheur.**

Blanchiment des dents avec du dentifrice au charbon : l'avis du dentiste

«La couleur des dents varie selon les individus et selon les âges. On peut avoir des dents naturellement blanches, couleur ivoire, ou parfois plus grises ou jaunes. C'est ce qu'on appelle la coloration interne, celle qui nous est propre, comme la couleur de nos yeux. Au fur et à mesure qu'on avance en âge ou en fonction de la consommation de certains aliments ou boissons type thé, café, vin, des tâches peuvent apparaître, et modifier la teinte. Ce phénomène est qualifié de coloration externe...», précise le Dr Lequart.

Un dentifrice au charbon ne peut avoir d'effet que sur ce type de coloration en gommant les tâches. Mais il n'agira pas sur la teinte d'origine. «Il ne pourra avoir d'effet que sur la surface de l'émail. Toutefois la prudence reste de mise car les grains de charbons sont imposants en terme de taille. Ce qui peut avoir un effet abrasif sur l'émail. Or il ne repousse pas !», met en garde le dentiste.

Parmi les critères de choix d'un bon dentifrice, l'abrasivité doit absolument être prise en compte par le consommateur. Cette indication s'exprime par ce

qu'on appelle le RDA ou Radioactive dentin abrasion). Il permet de savoir si le produit n'est pas trop agressif pour l'émail ou la dentine. «Le problème est qu'il n'est pas mentionné sur les étiquettes. Les consommateurs ne peuvent pas avoir cette information. Donc il existe de nombreux dentifrices, notamment au charbon, présents sur le marché et dont on ne sait pas s'ils agressent les dents», regrette le spécialiste.

Certes tous les dentifrices sont plus ou moins abrasifs pour éliminer correctement la plaque dentaire. On estime que le taux d'abrasivité oscille entre 70 et 120. Mais dans les dentifrices au charbon, on ne sait pas quelle est la taille des particules de charbon, en plus de ne pas connaître le RDA.

Méfiance donc avec ce type de produit. Ils n'éclairciront pas vos dents. Dans le meilleur des cas, ils enlèveront les colorations de surface. Si vous tenez à les utiliser, évitez un usage quotidien. Deux fois par semaine, c'est amplement suffisant. Mais au lieu de prendre des risques pour l'émail de vos dents, demandez à votre dentiste des informations sur le blanchiment en cabinet. Vous limiterez ainsi les risques d'abîmer vos dents en usant leur émail.

Topsante

## Et si Paris s'intéressait vraiment à la jeunesse africaine ?

**Annoncée lors du sommet de Montpellier, en octobre dernier, la création d'une maison et d'un fonds spécifiques pour les diasporas n'aidera pas les jeunes Africains à se réaliser. Il faut en priorité revoir le modèle de formation qui leur est proposé.**



Le président Macron et son équipe ont placé la jeunesse au centre de la politique africaine de la France. Cette jeunesse, qui frôlera 2 milliards d'habitants en 2050, était ainsi au cœur du sommet Afrique-France à Montpellier en octobre dernier, devant des milliers de participants issus des diasporas et des sociétés civiles africaines.

L'Élysée sait que miser sur elle, c'est miser sur l'avenir du continent et de l'Europe/ ! Au-delà des discours, des mises en scène et des annonces, qu'a-t-on véritablement eu à proposer/ à cette jeunesse/ ? La création d'une maison commune Afrique-diasporas à Paris ou le lancement d'un fonds spécifique pour les diasporas peuvent-ils réellement leur suffire ? Pas si sûr.

### L'Afrique sans les Africains

Il ne peut y avoir de renouveau dans la relation Afrique-France sans une réflexion profonde sur la formation du capital humain ! Certes, on parle d'école numérique, d'école inversée... Mais ces projets visent toujours à répondre aux besoins du marché et de la division internationale imposée du travail ! Dans le système économique actuel, on voit l'Afrique sans les Africains.

Nous continuons d'évoluer dans un monde organisé par les grandes

puissances pour servir leurs seuls intérêts. L'idéal pour la jeunesse africaine est de tenter non pas de renverser ou de se déconnecter – car c'est impossible –, mais plutôt de rééquilibrer le rapport. On ne peut plus demander à la jeunesse Africaine de s'ajuster aux besoins des Européens, des Chinois et des Américains. Il lui en faut plus. Elle doit pouvoir obtenir davantage !

Le développement à long terme exige également un investissement marqué dans le capital humain

Cela ne sera possible que si l'on questionne le modèle de formation qui lui est proposé. Il faut s'intéresser au contenu des programmes, à la langue d'enseignement, aux innovations proposées, mais aussi à la fonction des systèmes éducatifs, voir en quoi ceux-ci constituent un instrument de développement culturel, économique et technique plutôt qu'un moyen de promotion, de reproduction sociale et de pérennisation des dominations.

### Deux visions, deux directions

Investir dans les infrastructures et industrialiser ne suffisent pas au développement ! Le développement à long terme exige également un investissement marqué dans le capital humain. La jeunesse africaine désire avoir accès au savoir et à

des technologies qui lui fournissent des outils qui s'adressent à la majorité de la population et non pas uniquement à une élite marginalisée mais puissante. Les jeunes souhaitent que les moyens d'information et d'éducation les mettent en valeur et les encouragent, plutôt que de les dévaloriser.

Si la France souhaite

réellement accompagner l'essor de l'Afrique, elle doit prendre en compte les aspirations réelles de la jeunesse, aller là où cette dernière se forme, et favoriser l'émergence de la contribution africaine dans un monde devenu multipolaire. La finalité étant de participer au progrès de la société/ en l'impactant positivement.

En fait, deux visions, deux directions s'opposent. Faire de cette jeunesse des profils *i m m é d i a t e m e n t* employables – vision extrêmement réductrice et destructrice – Ou la former à la vie et à la société. L'Afrique a besoin de citoyens qui pensent et non pas uniquement de citoyens qui produisent et consomment.

L'Europe, la Méditerranée et l'Afrique ont besoin de projets communs pour relever les défis mondiaux  
La France doit soutenir

les initiatives de formation concrètes, sources de développement local, de lien social, d'amélioration de la qualité de vie. Il y va de son intérêt car le futur de l'Europe se joue aussi en Afrique. En 2050, plus de 25 % de la population mondiale sera africaine et moins de 5 %, européenne.

L'Europe, la Méditerranée et l'Afrique ont besoin de projets communs pour relever les défis mondiaux. Il nous faut une véritable école de pensée dont le leitmotiv est de faire avec et pour la jeunesse africaine, non pas contre elle et sans elle. L'enjeu, c'est de faire en sorte que toutes les jeunes – y compris celles des classes populaires, accèdent à l'enseignement de haut niveau élitiste/ ! L'élite mais pour tous/ !

*Par Soufyane Frimousse  
Maître de conférences, Université  
de Corse, chercheur associé à  
Essec Business School Paris et à  
HEC Montréal.*

## BAH OURY

### « Le problème d'Alpha Condé sera réglé le moment venu »

Dans l'avalanche de réaction sur le sort à réserver à l'ancien président professeur Alpha Condé, le leader Bah Oury n'est pas en reste.

Pour le président du parti UDRG Bah Oury, l'on ne doit pas se précipiter sur la manière dont le cas Alpha Condé doit être géré et que son problème sera réglé le moment venu.

« Dès le 5 septembre, nous avons dit qu'il faut faire en sorte que l'intégralité physique et morale du président Alpha Condé soit protégée et respectée. C'est une condition que nous continuons de réclamer. Il ne faut en aucune manière

chercher à l'humilier. Il faut qu'il soit dans de bonnes conditions. La mise en place d'institutions fortes pour favoriser un retour à l'ordre constitutionnel est la question la plus urgente. On ne doit pas se précipiter sur la manière dont son cas doit être géré, c'est-à-dire chercher à savoir s'il doit être jugé ou pas. Il faut se donner le temps et attendre le bon moment pour soulever ce genre de questions. Aucune mesure susceptible de créer des difficultés à la marche de la transition à court terme ou dans le futur. Le problème du président Alpha Condé sera réglé le moment venu », a-t-il écrit ce lundi sur sa page Facebook.



Rappelons que le professeur Alpha Condé, a été évincé le 5 septembre 2021, suite à un coup d'Etat perpétré par le groupement des forces spéciales dirigé par le colonel Mamadi Doumbouya.

*Saidou Barry*

## CEDEAO ET LA SITUATION POLITIQUE EN GUINÉE ET AU MALI

# Quelle lecture faut-il avoir sur le sommet extraordinaire d'Accra?

La Guinée et le Mali sont deux pays voisins à la situation politique actuelle identique : tous les deux gouvernés par des régimes putschistes avec une forte emprise de l'unité la mieux équipée sur tous les autres corps de l'armée, les forces spéciales. L'autre similarité qui saute aux yeux, est sans doute la ligue des Colonels qui gouvernent ces deux Etats voisins. Pourquoi alors la CEDEAO reste intraitable sur le respect de la durée des transitions dans ces deux pays : élections en février au Mali et 6 mois pour la Guinée ?

Cependant, au-delà de ces aspects communs aux deux pays, les points de différences, ils en existent et c'est bien ceux-ci qui expliquent la démarche de la CEDEAO, l'institution sous-régionale.

Parmi eux, il y a tout d'abord le contexte sécuritaire. La situation au Mali est très préoccupante d'un point de vue sécuritaire. D'un côté, il y a les accords d'Alger qui souffrent d'application, ce qui aurait permis à l'Etat malien de recouvrer l'intégralité de son territoire et de marquer son retour au nord du pays (administration, services publics, etc.) ; de l'autre côté, la montée du terrorisme et la prééminence des groupes djihadistes qui commencent même à se substituer à l'Etat malien dans certaines localités du pays. En plus de ces deux cocktails bien plus inquiétants, s'y greffent les conflits communautaires entre agriculteurs et éleveurs. De l'avis des dirigeants de la CEDEAO, les autorités de transition maliennes sont beaucoup plus intéressées par la sauvegarde de leur pouvoir que de faire face aux vrais problèmes. C'est ça qui explique la dureté des dirigeants de la CEDEAO vis-à-vis du Mali. Le fait même pour les autorités maliennes de chercher à conclure un contrat avec les mercenaires russes de Wagner et l'organisation d'assises nationales préconisées par Choguel Maïga, passent pour une stratégie de prolongation de la transition. Ce qui est inacceptable aux yeux de la CEDEAO qui pense qu'il revient à un gouvernement normal (entendez par là un pouvoir civil issu d'élections) de s'occuper de la situation sécuritaire.

S'agissant de la Guinée, la réalité est encore plus nuancée. En effet, la Guinée ne souffre pas d'un



problème sécuritaire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Pour les dirigeants de la CEDEAO, la crise guinéenne résulte de la volonté de l'ancien Président de la République déçu de s'offrir un troisième mandat, justification également des putschistes. En conséquence, la transition guinéenne n'a aucune raison de s'éterniser dans le temps. Pour la CEDEAO, il n'y a pas lieu d'appliquer une solution à un problème qui n'existe pas ou qui n'existe plus. C'est la raison pour laquelle l'institution insiste sur la nécessité d'organiser les élections dans 6 mois maximum. Si hier le 3<sup>e</sup> mandat d'Alpha Condé était le nœud du problème, dès lors que cette donne n'est plus, pour la CEDEAO l'ordre constitutionnel normal devrait être rétabli rapidement à travers l'organisation d'élections libres.

C'est pourquoi la position de la CEDEAO sur la question de la durée de la transition guinéenne risque de ne pas fléchir. Et avec la volonté des autorités de Conakry de « nettoyer » le pays (excusez du peu le terme), ce qui aura pour conséquence une transition de longue durée, il y a fort à parier que l'on assistera dans les prochaines semaines à un bras de fer entre la CEDEAO et les putschistes guinéens.

Il faut se souvenir de la sortie il n'y a pas longtemps du Président du Niger Mohamed Bazoum, dans laquelle il invitait les autorités guinéennes à ne pas se lancer, selon ses propres termes, « dans des aventures fumeuses du type refondation de l'Etat ». Et s'il y a bien une lecture partagée au sein de l'institution sous-régionale sur la situation en Guinée et au Mali, c'est que la rupture de l'ordre constitutionnel ne doit pas durer dans ces pays importants de l'espace CEDEAO.

Alexandre Nainy BERETE

## BOGOLA HABA DE L'ANAD CONFIAINT

# « Nous avons de l'espoir avec cette transition »

Le président d'honneur de l'Union guinéenne pour la démocratie et le développement (UGDD) se dit rassuré que la composition du gouvernement de transition. Keamou Bogola Haba se réjouit de la détermination du colonel Mamadi Doumbouya de rajeunir l'équipe gouvernementale.

'Le gouvernement de la transition est rassurant. Contrairement à ce qu'on avait l'habitude de voir, le nouveau gouvernement a été rajeuni. C'est une bonne chose. En deux mois, on a eu un gouvernement composé à 100% de civils. C'est quelque chose à féliciter', affirme Keamou Bogola Haba

Cet allié de Cellou Dalein Diallo

estime qu'à date, le CNRD est dans la bonne direction.

"Prions pour que cela continue et que le CNRD n'échoue pas. Nous avons de l'espoir avec cette transition. L'ordre constitutionnel a été rompu par M. Alpha Condé depuis le 22 mars 2020. Il faut favoriser le retour à l'ordre constitutionnel dans les brefs délais", ajoute-t-il.

Il assure que "nous avons intérêt à ce que la transition marche parce que ça y va dans l'intérêt du peuple de Guinée. Nous allons la soutenir. Nous serons contre tous ceux qui voudront mettre des bâtons dans les roues du CNRD".

VisionGuinee.Info

## RAFIOU SOW PERSISTE ET SIGNE

# « On ne peut pas parler de CNT sans les partis politiques »

**Le président du Parti du renouveau et du progrès plaide pour l'augmentation du nombre de places accordées à la classe politique au Conseil national de la transition (CNT). Rafiou Sow assure que la junte doit savoir que les formations politiques ont un grand rôle à jouer au sein du parlement transitoire.**



Il juge minime le nombre des 15 places octroyées aux formations politiques par le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD), conformément à la charte de la transition.

"Quand on parle de légiférer, c'est une question de partis politiques. Quand on parle de CNT, c'est une affaire de partis politiques. Quand on parle de transition, on parle toujours

de partis politiques, car ce sont eux qui vont concourir", déclare Rafiou Sow.

Il estime que les partis politiques méritent d'être bien représentés au sein du CNT. "On ne peut pas parler de CNT sans les partis politiques. Si les partis sont sous-représentés au sein du CNT, il y aura des problèmes demain. C'est pourquoi, nous voulons être bien représentés pour faire un bon travail", ajoute-t-il sur Djoma FM.

Il indique à la junte militaire qu'il ne sera à rien de vouloir écarter les formations politiques de la transition.

"S'ils veulent une transition réussie, il faut associer les partis politiques, parce que nous représentons le peuple. On peut augmenter le nombre de places au CNT. D'ailleurs, nous ne sommes pas les seuls à demander cela", conclut Rafiou Sow.

Aissatou DIALLO

**GUINEE CONAKRY**  
**1XBET**

**LOTTERIE NATIONALE GUINEE**

**PARIS SPORTIFS EN LIGNE**

**NUMERO VERT 625 66 66 66**

**Jouons responsable**

**GUINEE CONAKRY**  
**1XBET**

**LOTTERIE NATIONALE GUINEE**

**PARIS SPORTIFS EN LIGNE**

**NUMERO VERT 625 66 66 66**

**Jouons responsable**